Mohamed A. et Bilal B. jugés aux assises pour avoir lynché, brûlé et laissé pour mort Fabien Lherbier, père de 3 enfants, à cause d'un mauvais regard (MàJ : 15 et 20 ans de réclusion criminelle)

12/03/2021 à 18h33



12/03/2021

Deux cousins ont été condamnés vendredi 12 mars à Douai à 15 et 20 ans de réclusion criminelle pour la «tentative de meurtre aggravée» en 2015 d'un quadragénaire. Mohamed Ainaoui et Bilal Belgherbi, âgés de 19 et 20 ans au moment des faits, ont été reconnus coupables d'avoir, dans la nuit du 27 au 28 mai 2015, sauvagement passé à tabac un père de famille venu chercher ses chiens dans leur cité de Libercourt (Pas-de-Calais), avant de brûler sa voiture dans un champ de Phalempin (Nord). Un troisième homme, Mohamed Boumaaraf, âgé de 22 ans au moment des faits, a été condamné à un an ferme et quatre ans de sursis pour complicité, a-t-on appris auprès des

avocats.

Le Figaro

03/03/2021

Les trois agresseurs présumés de Fabien Lherbier, roué de coups pour «un mauvais regard» en 2015 et laissé pour mort près de sa voiture en flammes, comparaissent ce jeudi devant la cour d'assises du Nord.

https://twitter.com/C_Dudieuzere/status/1367380589423316992
(…) A l'aube, ce grutier père de trois enfants a pour habitude d'aller faire un footing. Parfois, les chiens s'étant échappés du domicile familial, à Libercourt (Pas-de-Calais), il part à leur recherche. Sa femme a prévenu la police municipale : son époux n'est pas rentré. Et pour cause… Sur son chemin, l'ouvrier a croisé la route de ceux qui ont fait basculer à jamais sa vie et celle de ses proches. **A l'origine du déferlement de violence dont Fabien Lherbier a été victime et dont il souffre chaque jour les lourdes séquelles, il n'y aurait, selon un informateur ayant confirmé les éléments d'une lettre anonyme qui orientait vers ses agresseurs présumés, qu'un « mauvais regard ».**

Dans le box de la cour d'assises de Douai prendront place, ce jeudi 4 mars et jusqu'au 12, trois jeunes hommes âgés de 24 à 27 ans (l'un comparaît libre). Les deux principaux accusés, **Mohamed A.** et son cousin **Bilal B.**, aux casiers de petits trafiquants de stupéfiants, n'avaient que 19 ans en 2015.

Les jambes écrasées par la voiture

Ce 28 mai 2015 à l'aube, l'Opel Corsa de Fabien Lherbier s'engage dans une impasse d'une petite cité de Libercourt. Il y a là Mohamed B., qui fume un joint en attendant quelqu'un, et les deux autres accusés qui boivent de l'alcool, décrit-il. Bientôt, il entend que « ça s'embrouille » et des cris. Fabien Lherbier, qui est sorti de sa voiture, aurait d'abord été frappé par Mohamed A. puis à la tête par Bilal B., qui lui aurait asséné un coup de bouteille. Alors que l'homme est tombé, les deux cousins l'auraient roué de coups avant de rouler sur ses jambes en manœuvrant sa voiture.

(…) Le Parisien